## FICHE 6.9 MORTALITÉ (TUMEUR MALIGNE DE LA PROSTATE[1])

**Mise à jour – Janvier 2022**

**Figure 6.9a : Taux ajusté[2] de mortalité, tumeur maligne de la prostate, selon la période triennale[3], Côte-Nord et Québec, 1982-1984 à 1997-1999 et 2001-2003 à 2016-2018**

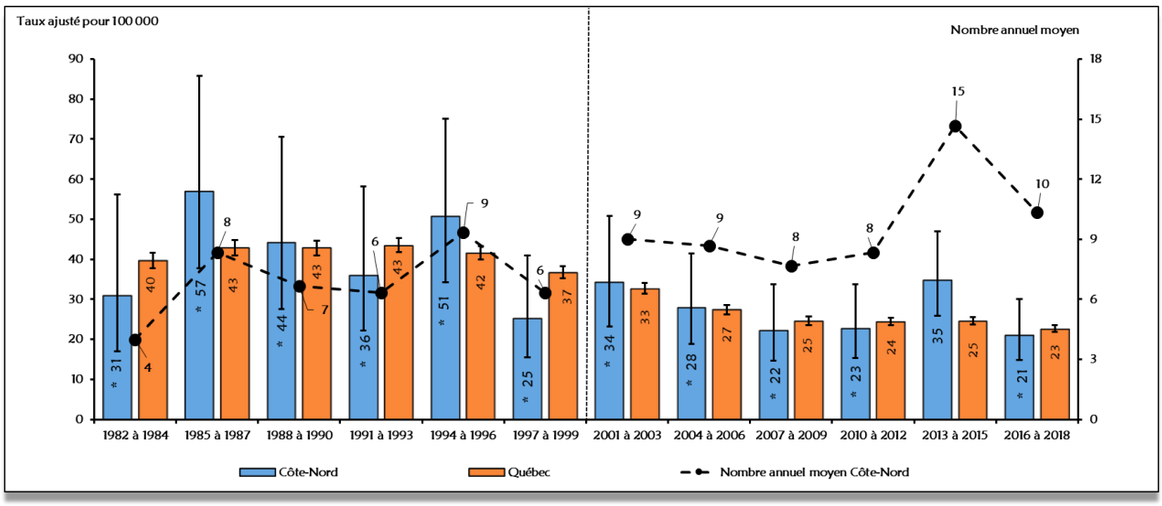


**Figure 6.9b : Taux ajusté[2] de mortalité, tumeur maligne de la prostate, selon le territoire de CLSC de résidence[4], Côte-Nord, 20016-2018**

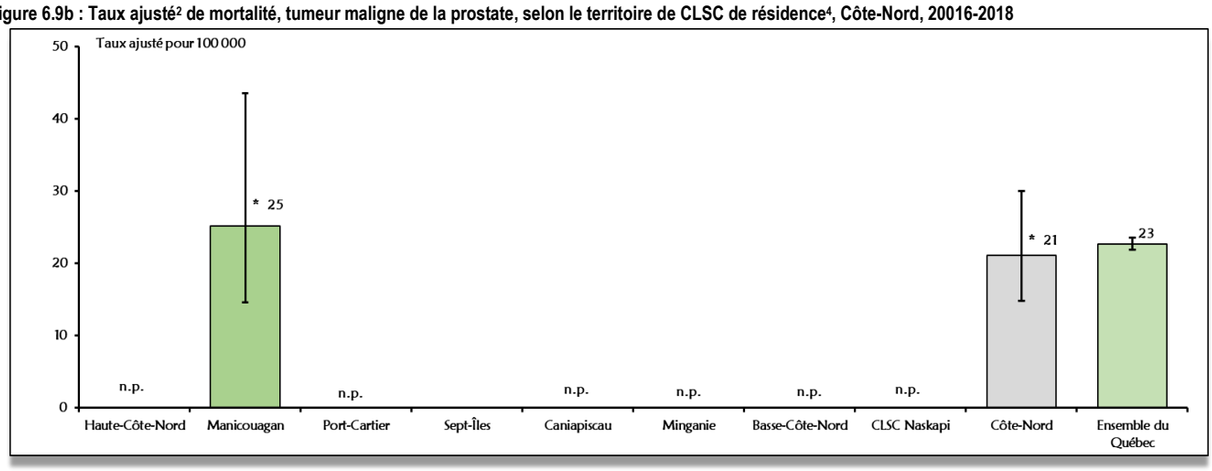


Sources : a) Numérateur : MSSS, Fichier des décès (produit électronique); b) Dénominateur : MSSS, Estimations et projections démographiques, produit électronique (1981-1995 : version avril 2012, 1996-2041 : version septembre 2021). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec
* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.
n.p. Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur est imprécise et n'est pas présentée.

**Entre 1982-1984 et 1997-1999**

- Relative stabilité du nombre annuel moyen de décès par cancer de la prostate (4 à 9).
  - Tendance à la baisse, mais non significative au seuil de 5 %, du taux ajusté de mortalité (*31 à *25 pour 100 000 personnes) (figure 6.9a).
- Ensemble du Québec : ↑ de 42 % du nombre annuel moyen de décès par cancer de la prostate (546 à 775) (donnée non illustrée).
  - Mais ↓ significative du taux ajusté de mortalité (40 à 37 pour 100 000 p.) (figure 6.9a).

**Entre 2001-2003 et 2016-2018**

- Stabilité du nombre annuel moyen de décès par cancer de la prostate (8 à 10) mais avec un sommet de 15 décès par année en 2013-2015 (figure 6.9a).
  - Tendance à la baisse (non signficicative) du taux ajusté de mortalité (*34 à *21 pour 100 000 p.).
- Ensemble du Québec : ↓ significative du taux de mortalité (33 à 23 pour 100 000 p.) (figure 6.9a).
  - Mais ↑ d''environ 16 % du nombre annuel moyen de décès (790 à 913) (données non illustrées).

**Période 2016-2018**

- Troisième cause de mortalité par cancer chez les hommes de la Côte-Nord (environ 10 par année, ce qui représente 7 % des décès par cancer). Il représente aussi la troisième cause de décès par cancer chez l'ensemble de la population masculine québécoise (un peu plus de 8 % des décès).
  - Au premier rang, on retrouve celui du poumon (48 décès par année, environ 34 % de la mortalité par cancer; Québec : 30 % des décès par cancer).
  - Le cancer colorectal se situe au deuxième rang, à la fois sur la Côte-Nord (15 par année et environ 11 % des décès par cancer) et au Québec (12 % de la mortalité par cancer) (données non illustrées).

**Périodes triennales**

- Les hommes de la Côte-Nord ne se différencient pas de manière significative de ceux du reste du Québec au regard de la mortalité par cancer de la prostate (figure 6.9a).

**Période 2016-2018 dans les territoires de CLSC (figure 6.9b)**

- Taux ajusté de mortalité comparable au reste du Québec ou de la Côte-Nord : Manicouagan.
  - Taux des autres territoires de CLSC s'avèrent trop imprécis pour être présentés.
- En regard des taux de la période 2001-2003 (données non illustrées) :
  - Pas de variation significative : Manicouagan. Les estimations dans les autres territoires de CLSC sont trop imprécises pour se prononcer.

1 Tumeur maligne de la prostate (CIM-9 = 185; CIM-10 = C61).
2 Taux ajusté selon la structure par âge (0 à 4, 5 à 14, 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 à 74, 75 ans et plus), sexes réunis, de la population de l'ensemble du Québec en 2011.
3 L'adoption, en 2000, de la CIM-10 pour coder les causes de décès entraîne une brisure dans l'analyse temporelle. Il faut donc être prudent lorsque l'on compare des périodes utilisant des classifications différentes.
4 Depuis l'entrée en vigueur de la loi 10, le 1er avril 2015, le CLSC Naskapi relève directement du ministère de la Santé et des Services sociaux.